

PREFET DE L'EURE

Arrêté n° CAB-RE-2015-41 Portant attribution de la médaille de la famille Française

LE PRÉFET DE L'EURE Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les dispositions des articles D215-7 à D215-12 du code de l'action sociale et des familles, Vu les propositions formulées par l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Eure, Sur proposition de madame la secrétaire générale de la préfecture,

ARRÊTE

Article 1er: la médaille de la famille française est décernée aux mères de famille dont les noms suivent, afin de rendre hommage à leurs mérites et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation :

Médaille d'OR

Madame Nadia BRENNE 20, résidence de la mare aux saules 27700 LES ANDELYS 9 enfants

Madame Marthe JOLY 21, rue des mimosas 27590 PITRES 9 enfants

Médaille d'ARGENT

Madame Nathalie HEUTTE 291, route de Samson 27210 FOULBEC 7 enfants

Madame Danièle FORMENTEL 15, ancienne côte d'Etrépagny 27700 LES ANDELYS 6 enfants

Madame Sophie JEANNE 10, square de la lune 27100 VAL DE REUIL 6 enfants

Madame Michèle RENIER 15, route de Montfort 27520 VOISCREVILLE 6 enfants

Médaille de BRONZE

Madame Georgette TERRADE 4, rue Montmédy 27000 EVREUX 5 enfants

Madame Françoise NOURY
7, route du Buhot
Le Chesnay
27800 BOSROBERT
4 enfants

Article 2 : Madame la secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Eure.

A Evreux, le 28 avril 2015

Le préfet, Pour le Préfet et par délégation, La Secrétaire Générale de la Préfecture

Anne LAPARRE-LACASSAGNE